

# Mini-basket

Autor(en): **Hofmann, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **24 (1967)**

Heft 4

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-997711>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Mini-basket

René Hofmann

## Début en mini-basketball

Lausanne est le berceau du mini-basketball en Suisse. Né de la conjugaison de plusieurs bonnes volontés, le mini-basketball compte déjà deux centres actifs, l'un à Bellevaux, l'autre à Pierrefleur. Notre fédération a profité de cette circonstance pour présenter l'introduction du basketball pour les tout petits dans notre ville. C'est ainsi que plusieurs matches captivants viennent se dérouler à Bellevaux, à titre de démonstration. La présentation de deux films remarquables sur la technique et l'arbitrage complétera utilement ces deux journées pleines de promesses pour le basketball helvétique.

René Hofmann

## Recommandations pour l'arbitrage

1. Le mini-basket est destiné aux enfants âgés de 7 à 12 ans.
2. Le terrain mesurera 18 m. sur 12, 16 sur 11, 14 sur 10 ou 12 m. sur 9.
3. La ligne des coups francs sera toujours marquée à 3,60 m. des panneaux.
4. Les panneaux (120/90 cm) seront à la hauteur de la ligne de fond ou jusqu'à 60 cm. au maximum à l'intérieur du terrain. Le bord inférieur du panneau sera situé à 2,35 m. du sol, le cercle sera 2,60 m. du sol.
5. Le ballon doit avoir une circonférence de 70 à 73 cm. et pèsera entre 450 et 500 gr. (voir Seamless Junior).
6. Le temps mort n'existe pas, sauf en cas d'incident grave.
7. L'arbitre fonctionnera comme chronométrateur s'il manque un officiel à la table.
8. Jeu : 4 périodes de 7 minutes — Pause de 3 minutes entre chaque période.

9. L'équipe se compose de 5 joueurs sur le terrain pour commencer le match. Chaque équipe a droit également à 5 remplaçants.

1re période: 5 joueurs — 2e période: les remplaçants — 3e et 4e période au choix du manager. Il n'y a pas de changement durant la période, sauf accident. Ainsi, chaque joueur participera à une période au minimum.

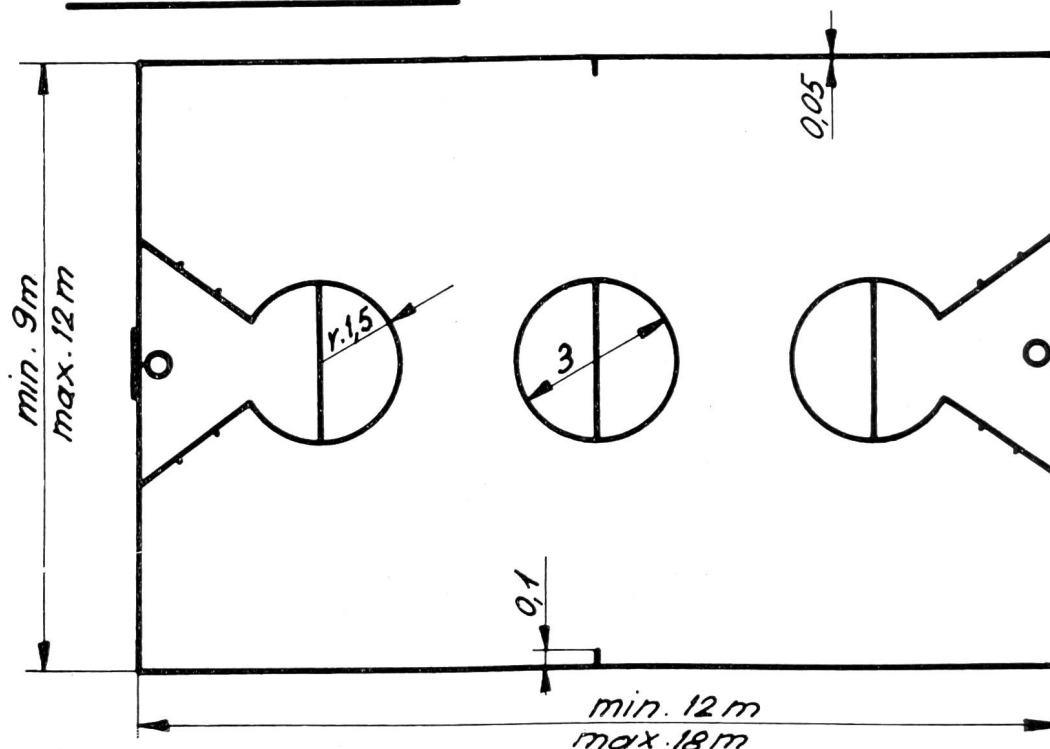
10. Le match nul est admis au mini-basket; le but est de jouer et non de connaître obligatoirement un vainqueur.
11. Le rôle de l'arbitre est de corriger les erreurs et non de les sanctionner seulement. Le joueur sera toujours averti avant d'être puni d'une faute technique.
12. L'arbitre doit être considéré comme un ami, lequel appliquera toutes les règles de basketball; il devra œuvrer avec discernement face à des enfants (7—12 ans).

## Règles de jeu adaptées au mini-basket

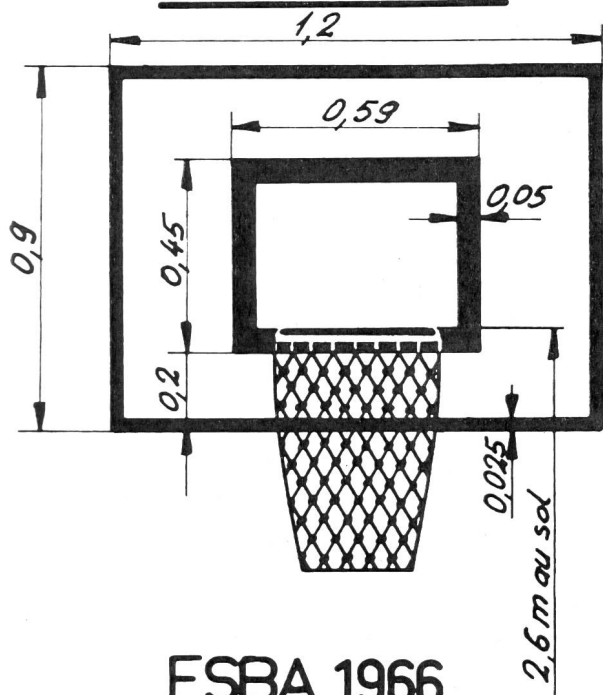
- A) Les rencontres seront dirigées par des arbitres, des instituteurs, des moniteurs ou de jeunes basketteurs.
- B) Les règles non modifiées restent valables mais dans cet arbitrage, il est vivement recommandé de s'inspirer des principes ci-dessous:

1. Interprétation large des violations et notamment du « marcher ».
2. Ne compter les 3 secondes que si un joueur « campe » dans la zone réservée.
3. Empêcher les joueurs d'accrocher et de bousculer en leur recommandant constamment d'attaquer le ballon sans toucher l'adversaire.
4. Obliger les joueurs sanctionnés à lever la main.
5. Expliquer les décisions prises.

## Terrain de jeu



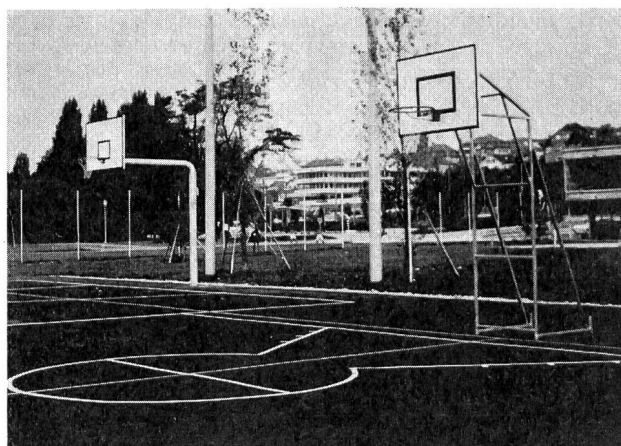
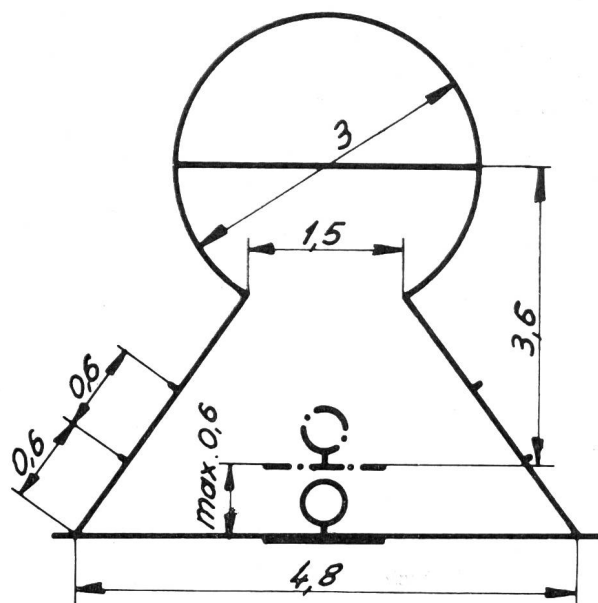
## Le panneau



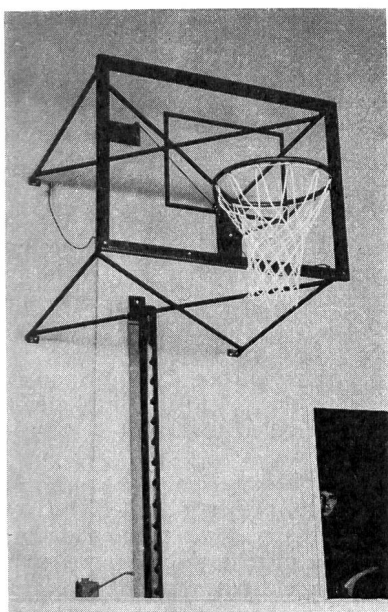
**FSBA 1966**

Mai 1966, après un long travail de préparation dû à la persévérance de Monsieur René Hofmann, la commune de Lausanne met à la disposition des très jeunes, trois terrains équipés pour le mini-basket.

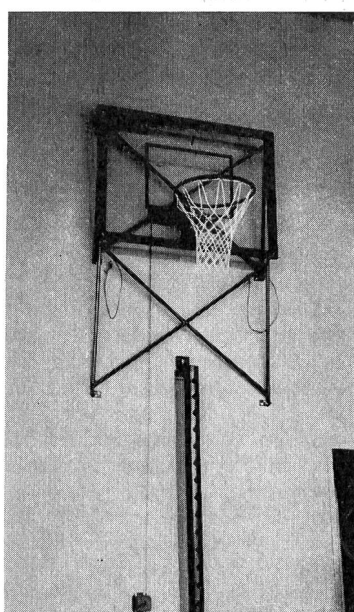
## La raquette



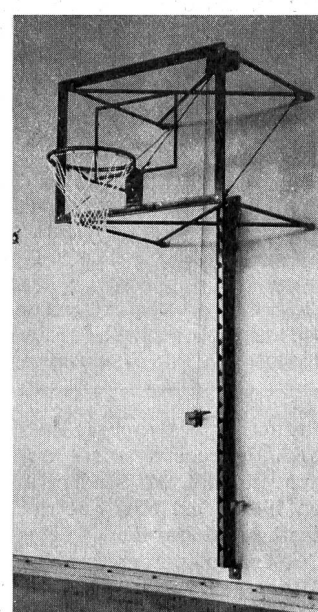
Réalisation de mini et grand basket à la plage de Bellerive-Lausanne.



Position 3,05 pour entraînement basket



Collège de Pierrefleur position relevée



Position 2,60 pour mini-basket